



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 20 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Le virus responsable de l'infection à la Covid-19 ne cesse de muter. Un nouveau variant nommé « NB.1.8.1 » ou « Nimbus » a été détecté en Allemagne fin mars 2025. Il s'agit-là d'un sous-type du variant Omikron. Selon un article publié le 12 juin sur le portail allemand « tagesschau.de », ce variant semblerait se propager plus rapidement que d'autres variants actuellement en circulation. Toutefois, selon l'Organisation mondiale de la Santé, les infections avec le variant Nimbus n'entraîneraient pas une morbidité supérieure que celle que provoquent les autres variants actuels.

Dans ce cadre, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Le variant « Nimbus » a-t-il été détecté au Luxembourg ?
- Le cas échéant, quel est le nombre de cas recensés au Luxembourg ? Le nouveau variant a-t-il donné lieu à des hospitalisations ?
- Est-il prévu d'adapter les recommandations en matière de protection contre ce variant ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député